

Le sentier du **Pic de Morgon** :
un nouvel itinéraire
pour partager l'espace
et préserver les milieux naturels

Pourquoi un nouveau sentier ?

Pour une **meilleure cohabitation** entre les **activités pastorales** et les **activités touristiques** : moins de dérangement du berger près de sa cabane, moins de passage de randonneurs au milieu des zones pâturées donc moins de problème d'interaction avec les chiens de protection du troupeau ;



Pour **préserver les milieux naturels** dans les secteurs **frès sensibles à l'érosion**, limiter le sur-croisement (pelouses sub-alpines et secteurs de carneules) et permettre la cicatrisation de la végétation ;



Pour proposer une **montée au Morgon plus agréable et ombragée**, traversant des milieux variés, avec des vues magnifiques sur le lac de Serre-Ponçon ;



Pour permettre aux randonneurs de **faire le plein d'eau à la petite source Deillières**.



Point de vue	Pic	Zones pastorales	Nouveau sentier
Panneau d'information	Cabane Pastorale	Zone érodées	Limite du Site Natura 2000
Col	Zones boisées	ZONES ROCHÉUSES	Piste pastorale
			Sentiers

L'alpage et le pastoralisme

L'alpage est un espace de **pâturage** pour les herbivores et le **lieu de vie et de travail du berger**. Le mouvement du troupeau suit la pousse de l'herbe qui l'emmène du bas des montagnes vers les hauts sommets au cours de l'estive, en passant d'un « quartier » à l'autre. L'herbe est la seule nourriture des brebis pour 4 mois de l'année. **Les équipements pastoraux** (la cabane, les abreuvoirs, les parcs...) **sont les outils de travail du berger**. Même s'il n'est pas visible, il est présent 24h/24 sur l'alpage par tous temps pour garder, nourrir, conduire, abreuver, soigner son troupeau. Le pastoralisme façonne depuis des millénaires les paysages que nous avons sous les yeux !



Vous êtes dans le site Natura 2000 "Bois de Morgon - Forêt de Boscodon - Bragousse"

Avec pour double objectif de préserver la biodiversité et de valoriser les territoires, l'Europe s'est lancée, depuis 1992, dans la réalisation d'un **ambitieux réseau de sites, s'étendant sur toute l'Europe**. La France a opté pour une démarche basée sur la concertation et le volontariat, associant l'ensemble des acteurs locaux. À partir d'un diagnostic détaillé, un programme d'actions spécifique définit une gestion équilibrée et durable du territoire. Pour en savoir plus hautes-alpes.n2000.fr

L'alpage est également un terrain de découverte, d'étude et de contemplation pour de nombreux visiteurs, ainsi qu'un espace de sports et de loisirs. Lors de vos visites, n'oubliez pas de respecter quelques **recommandations pour assurer la cohabitation harmonieuse de tous** :

- Je ramène mes déchets** dans mon sac.
- Je reste sur les sentiers et je ne coupe pas les lacets** pour préserver les milieux fragiles du piétinement et de l'érosion
- Je me comporte discrètement**, je n'effraie pas la faune et permets à chacun de profiter du calme de la montagne.

- Je laisse les pierres à leur place** pour ne pas déranger la petite faune qui s'y abrite.
- Je n'allume pas de feu.**
- Pour éviter les interactions avec le troupeau, les chiens** sont interdits sur l'alpage, même tenus en laisse, du 15 juin au 15 juillet inclus et du 15 août au 15 septembre inclus et tolérés tenus en laisse dans l'alpage du 16 juillet au 14 août inclus (arrêté municipal n°3/2015 du 26 janvier 2015).